

# C'EST QUI, L'ASSOCIATION DES PARENTS ?

## • Conseil d'administration de l'AP 2012 :

Geneviève Laloy : glaloy@polyson.com - 0495 48 91 28  
 Anne Toussaint : anne.toussaint.laloy@gmail.com - 0473 25 16 45  
 Sabine Stolz : sabine.stolz@yahoo.fr - 0476 42 90 22  
 Mélody Nenzi : melodynenzi@yahoo.fr - 0496 76 47 87  
 Stéphane Content : scontent@yahoo.com  
 Tamara Delvaux : tamara.delvaux@edpnet.be - 0495 57 02 96  
 Joachim Roussel : info@jier.be

## • Conseil de Participation (CP)

Mélody Nenzi : melodynenzi@yahoo.fr,  
 Stéphane Content : scontent@yahoo.com  
 Véronique Halbart : vhalbart@gmail.com  
 Valérie Decruyenaere : valdec@base.be  
 Nicolas Thys : nichthys@gmail.com  
 José Garcia : garcia.cossu@gmail.com

## • Conseil d'Ecole Elargi (CEE) Anne Toussaint, Sabine Stolz

## • Contact AP Casier Association des Parents ou parents@clairvivre.be - www.clairvivre.be

## • Groupes de travail de l'AP

### ▪ Communication & site web

Sylvie Grenez : sgrenez@gmail.com 0497 59 64 50  
 Marie Tully : tully@skynet.be

### ▪ Journal

Stéphane Content : scontent@yahoo.com  
 Valérie Decruyenaere : valdec@base.be  
 Joachim Roussel : info@jier.be

### ▪ Mobilité (mobilité@clairvivre.be)

Ramassage scolaire à vélo : on recherche un parent volontaire pour reprendre cette fonction!

### ▪ Atelier Réparation Vélo : Tous les mardis de 16h à 18h

Rue du Tilleul, 257 (tout près de Clair-Vivre) : 02-242.42.54

### ▪ Pedibus :

Sandrine Hallet (Relais Parents Clair-Vivre) :  
 sandrine.hallet@skynet.be  
 Fanchon Martens (Commune) 02-247.62.47

### ▪ Parents-relais : Sabine Stolz : sabine.stolz@yahoo.fr

### ▪ Cadre de vie

Marjorie Elich : marjorieelich@hotmail.com  
 Korneel Hamers : korneelhamers@yahoo.de  
 Séverine Balle : severineballe@skynet.be  
 Sabine Stolz : sabine.stolz@yahoo.fr  
 Nicolas Thys : nichthys@gmail.com

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Les MAP's ont bien redémarré depuis le mois de septembre et les rapports de nos réunions sont envoyés à tous ceux le souhaitent et seront prochainement disponibles sur le site de Clair-Vivre.

Les prochains MAP's de cette année auront lieu le

- Mardi 8 mai 2012
- Mardi 12 juin 2012

Pour votre rappel, tout parent de Clair-Vivre est potentiellement membre de l'AP. Un simple mot dans notre casier ou un email (parents@clairvivre.be) et vous recevez toute l'information sur nos réunions et nos activités.

Bienvenue à tous et...

.... au plaisir de vous retrouver lors d'un prochain MAP.

**LES MAP'S ONT LIEU À 20H À CLAIR-VIVRE CENTRE**

# Échos

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CLAIR-VIVRE



L'édito .....	2
Le nouveau décret inscription .....	3
Soins de Santé, disiez-vous? .....	4
Le tri des déchets à Clair Vivre .....	6
Beaucoup d'élèves et peu de place: à quand l'odyssée de l'espace? .....	7
C'est qui, l'Association des Parents? .....	8
Calendrier des activités .....	8

Voici donc une nouvelle édition du Journal de l'Association des Parents. Mais pourquoi une Association des Parents, pourquoi un journal? Au fil des ans, ce sont bien les mêmes questions qui reviennent et c'est rassurant de voir que la question du sens réapparaît toujours.

L'AP c'est avant tout un organe de participation dans le cadre de l'École. L'AP c'est la possibilité pour les parents des enfants d'une école, de se fédérer et de participer à leur manière, à la vie de l'école, d'en aider les acteurs principaux tels que l'équipe éducative et les enfants eux-mêmes. Et si l'enjeu principal d'une Association des Parents est bien d'être partenaire de l'équipe éducative pour que la vie scolaire soit la plus réussie possible, le corollaire est que cette AP soit la plus représentative possible de l'ensemble des parents de l'école, de l'ensemble des tendances dans l'école, des différents vécus, questions, préoccupations, etc. Pour pouvoir représenter au mieux la population de l'école, l'AP doit favoriser une bonne communication, un échange d'informations fluide, des temps et des espaces d'échanges et de rencontre.

L'AP s'y emploie et notamment au travers des Mardis de l'AP (MAP), organisés chaque deuxième mardi du mois à Clair-Vivre. C'est l'occasion d'y évoquer l'actualité mensuelle de Clair-Vivre, les dossiers en chantiers, les questions, etc. D'autres idées voient le jour et l'on pense à organiser des temps de rencontre à d'autres moments, l'on recherche les moyens de faire mieux circuler les informations, de mieux récolter les questions des uns et des autres, de mieux valoriser les projets qui fleurissent à Clair-Vivre, etc. Le Journal est un des moyens qui semblent tout à fait appropriés pour partager des infos, faire part de certaines réflexions, faire le point sur certains dossiers.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez ainsi des informations en matière de constitution des classes, en matière de développement durable à l'école, des informations sur les décisions qui ont été prises au niveau communal en matière d'inscriptions à Clair-Vivre etc.

Belle lecture à vous et bienvenue aux futures activités de l'Association des Parents. Pour qu'une A.P. soit effective et significative, elle doit être portée et soutenue par le plus grand nombre. C'est un lieu de participation citoyenne comme d'autres. A nous d'en faire un véritable espace d'échanges et de projets.

# BEAUCOUP D'ÉLÈVES ET PEU DE PLACE

## À QUAND L'ODYSSÉE DE L'ESPACE?

PAR VALÉRIE DECRUYENAERE

La classe est à son comble. Tel un essaim d'abeilles, les enfants zigzaguent, bourdonnent et nos oreilles s'échauffent. Pendant l'accueil des parents, l'institutrice ne sait plus où donner de la tête, tiraillée entre les questions des adultes et les sollicitations des petits, parfois tout petits... En ce matin du printemps 2010, le groupe compte 32 enfants!

Situation hautement paradoxale puisque nous sommes dans une école d'inspiration Freinet, adepte d'une approche individualisée, respectant le rythme de chaque enfant. Ce phénomène de "classes nombreuses" n'est pas isolé: il s'étend à l'ensemble de la Région bruxelloise.

Malgré une forte augmentation de la population scolaire, aucune école n'a été construite ces 30 dernières années. Alertée par les médias, la Région planche depuis peu sur l'augmentation de la capacité des écoles et sur la construction de nouveaux établissements...

En attendant, cette situation continue d'altérer les conditions d'apprentissages et confronte l'enseignant à une mission de plus en plus exigeante, voire impossible.

Fin avril 2010, l'ensemble des parents d'une classe de maternelle adresse une lettre au directeur, lui proposant une rencontre sur la question. Loin d'être revendicatrice, cette démarche se veut constructive: conscients des contraintes auxquelles la direction doit faire face, les parents souhaitent poser des questions et chercher ensemble des solutions.

Leur préoccupation première est l'incidence du nombre d'élèves sur la pratique quotidienne de la pédagogie Freinet. Selon l'institutrice, il est impossible de faire de l'individualisation dans ces conditions et de respecter le rythme de l'enfant. De plus, il est parfois difficile d'aller jusqu'au bout d'une activité. Durant l'entretien du matin, par exemple, le tour de parole s'éternise et les enfants se lassent...

Cette initiative a donné lieu le 10 juin 2010 à une rencontre intéressante entre le directeur, une délégation de 4 parents et une représentante de l'AP. Échange d'idées et de points de vue qui continue de faire des ricochets...

Le dossier complet se trouve sur le site web: <http://www.clairvivre.be>



## 6 LE TRI DES DÉCHETS À CLAIR VIVRE

PAR NICOLAS THYS

Petit à petit, le système du tri sélectif sera instauré dans notre école.

Certains enseignants le font déjà; ce n'est pas encore systématique, sans doute faute du matériel nécessaire.

Nous avons donc acheté un trépied-les 3 différentes poubelles- qui sera installé dans le couloir de l'un des bâtiments de Clair Vivre.

A l'aide des 3 couleurs, jaune, bleu et noir et de photos collées sur le trépied, les élèves apprendront à trier les ordures.

Cela demandera une certaine réorganisation au niveau des aides ménagères et de l'acheminement des différents sacs vers les containers. Mais rien ne nous arrêtera.

Nicolas, dont la classe fait partie de ce bâtiment, a de l'expérience dans ce domaine, ayant déjà lancé une opération similaire dans une autre école.



On commencera à trier les déchets dans un seul bâtiment (le bâtiment 2 qui comprend 6 classes) et poursuivrons avec les autres, un à un.

En nous concentrant sur un bâtiment à la fois, il sera plus facile d'identifier et de régler les éventuels problèmes qui pourraient survenir.

Nous sommes en 2012 et il nous semble que dans le cadre de la pédagogie Freinet qui se veut progressiste et proactive, l'environnement doit être dans la liste des sujets prioritaires à aborder.

En lançant cette opération, non seulement à terme, la cour et les couloirs ne seront plus jonchés de débris mais les futurs adultes qui fréquentent les classes de Clair Vivre aujourd'hui deviendront demain des citoyens respectueux de la planète.

## LE NOUVEAU DÉCRET INSCRIPTION

PAR STÉPHANE CONTENT

En effet, le nouveau décret inscription pour l'école maternelle et primaire a été voté au Conseil Communal d'Evere en juin 2011: à partir du 1er septembre 2012, l'inscription à l'école Clair-Vivre sera ouverte en priorité aux frères et sœurs déjà inscrits ainsi qu'aux Everois dès le mois de septembre précédent l'année d'inscription. Par contre, les inscriptions des enfants domiciliés dans une autre commune qu'Evere (Schaerbeek par exemple et qui n'est pas très loin d'ailleurs..) se feront à partir du mois de mars.



Etant donné que les inscriptions sont assez limitées à Clair-Vivre, il semble évident qu'il sera extrêmement difficile voire impossible pour les non everois d'encore trouver une place disponible au mois de mars pour une inscription à Clair-Vivre ou même dans une autre école de la Commune d'Evere. Cette situation est totalement intolérable et va à l'encontre d'une mixité culturelle et sociale qui est un des piliers de la pédagogie Freinet.

Lors de la création de l'école Clair Vivre, Jean Haccuria et les autorités politiques de l'époque ont voulu que cette école soit proche de zones d'habitat plus défavorisées telles que celles du foyer schaarbeekois pour promouvoir une mixité sociale et une "école du peuple" chère à Celestin Freinet.

Nous avons actuellement un équilibre social intéressant entre des enfants du quartier, des enfants de quartiers schaarbeekois plus défavorisés et des enfants dont les parents choisissent notre école pour sa pédagogie. C'est cet équilibre qui garantit un réel projet d'intégration et de mixité sociale. Or avec le nouveau décret, nous risquons fort bien de perdre cet équilibre et donc un aspect de la pédagogie Freinet.



La question des soins de santé à Clair-Vivre est décidément préoccupante. En effet, il apparaissait en début d'année scolaire qu'il n'y avait pas ou peu de pharmacies dans les différents pavillons, que par ailleurs, les enseignants soient apparemment et légalement "coincés" en matière de soins de santé de première assis-

tance et que la présence d'une infirmière à Clair-Vivre ne soit pas effective. Ainsi divers témoignages de parents et d'enseignants nous étaient alors parvenus pour faire part de situations régulièrement très préoccupantes où des enfants ne pouvaient être valablement soignés faute d'autorisation pour les enseignants et de matériel requis.

L'Association des Parents s'est renseignée auprès de la médecine du travail, auprès des fédérations d'association de parents, auprès du PSE, etc. et il semble que le problème soit de fait fort épineux et loin d'être complètement éclairci. L'AP est donc sur la brèche à ce niveau.

L'AP a dès lors décidé d'interpeller le Pouvoir Organisateur in fine responsable de cette situation, lors du Conseil de Participation du mois de décembre.

Nous souhaitons clairement, au nom de l'AP qu'il y ait au niveau de l'école Clair-Vivre:

- des pharmacies en bonne et due forme dans chaque implantation, dans chaque pavillon,
- qu'une solution soit très rapidement trouvée pour que des soins de base puissent être dispensés à des enfants qui doivent être soignés et donc que les adultes présents à l'école aient au moins le droit de désinfecter des plaies, désencombrer des voies respiratoires s'il y a urgence, etc.,
- qu'une infirmière soit affectée à Clair-Vivre et sinon soit rapidement et efficacement contactable en cas de besoin,
- que les enseignants aient accès – si souhaité/souhaitable – à des formations de secouristes,
- que les enseignants ne soient pas mis dans cette situation ingérable de ne pas pouvoir soigner du tout les enfants ou s'ils le font, d'être déclarés en "tort".

Lors de l'interpellation au Conseil de participation du mois de décembre, on nous a assuré que tous les enfants pouvaient être soignés au secrétariat, et que les pansements sont à cet endroit, que les secrétaires ont une formation ad-

hoc. Celles-ci nous ont confirmé récemment qu'elles avaient suivi un module "Bosse et bobos" organisé par la Commune. Une information complémentaire par la suite nous a appris que du matériel était néanmoins manquant mais que suite au Conseil de Participation, la Commune avait apporté à Clair-Vivre le matériel de première nécessité (pansements, désinfectant, etc.). Cependant, une directive ministérielle interdit par ailleurs tout autre soin que de l'eau et du savon pour les personnes qui n'ont pas de formation reconnue en la matière et pour les blessures plus graves, on appelle une ambulance.

### Comment s'y retrouver dès lors ?

La représentante de l'AP au Conseil de participation a demandé que le protocole soit rappelé, clarifié aux enseignants et aux parents pour que chaque adulte soit au courant des soins possibles dans l'école. Et que tout le monde puisse être rassuré sur la question.

Au niveau de l'infirmière il y en a une nouvelle à la commune qui est spécifiquement affectée aux écoles et notamment Clair-Vivre mais uniquement pour des conseils(!).

Plusieurs démarches ont encore été récemment effectuées par Clair-Vivre et par l'AP pour que ce dossier avance et à l'heure de boucler cet article, l'infirmière vient de prendre contact avec l'AP pour voir comment on peut informer au mieux les parents en la matière et nous espérons améliorer globalement la situation. Un rendez-vous sera très prochainement pris avec elle.

Il y a dès lors de notre point-de-vue et en synthèse, une avancée en terme de matériel pour des soins d'urgence à l'école mais il semble évident qu'il faudrait encore davantage de matériel à disposition dans les différents pavillons et implantations de l'école. Les personnes habilitées à soigner dans l'urgence se trouvent notamment au secrétariat mais d'autres personnes ont leur brevet de premiers soins (certains éducateurs notamment). Cependant, le problème reste entier pour la gestion quotidienne pour l'ensemble des enseignants et donc des enfants, l'accès à des pharmacies "locales", la possibilité de pouvoir rapidement, sur place, faire appel à une infirmière.

La presse a été contactée à propos de ce dossier et il est envisagé de leur côté d'interpeller davantage la Commune pour faire avancer ce dossier de fond.

Côté Clair-Vivre, des démarches concrètes semblent effectuées et nous misons sur une amélioration de la situation.

Affaire à suivre de tout près donc.